UN GRAVE ACCIDENT DANS UN CHANTIER A ARMENTIÈRES

Un entrepreneur de démolitions de Quesnoy-sur-Deûle a été tué par la chute d'une poutrelle métallique

Hier, à 10 h. 15, un accident a provoqué la mort de M. Gaston Dillies 33 ans, entrepreneur de démolitions, demeurant à **Quesnoy-sur-Deûle**, et travaillant au déblaiement de l'ancienne brasserie Motte-Cordonnier, rue de Dunkerque, à **Armentières.**

Une équipe d'ouvriers était occupée à abattre un mur qui avait été coupé à la base et sur lequel un câble relié à un treuil était attaché. Le mur portait plusieurs poutrelles en fer pesant plusieurs centaines de kilos.

Au moment de la chute du mur et contrairement aux prévisions, une de ces lourdes pièces de fer fut projetée dans la direction de l'entrepreneur qui dirigeait la manœuvre. M. Dillies fit un saut en arrière et de côté. Mais le déplacement fut insuffisant et le malheureux reçut la poutrelle sur la tête, le bras et sur une jambe.

Il fut ramassé inerte avec une très grande blessure à la tête. La boite crânienne était défoncée et le malheureux avait une fracture au bras et à la jambe. Transporté à l'hôpital, le blessé expira à 11 h. 35.

M. Dillies est père de trois enfants ; le plus jeune n'est âgé que de neuf mois.

Les travaux de démolition et de déblaiement de l'ancienne brasserie ont commencé il y a deux mois et demi. Il restait du travail pour une quinzaine environ.

M. Dillies était un homme actif, courageux, estimé de ses ouvriers et de tous ceux qui l'avaient approché.

Cet accident, dû à la fatalité, a produit une pénible impression.

LE TERRIBLE ACCIDENT D'AUTO DU CARREFOUR DE JENLAIN

Nous avons relaté dans les moindres détails le terrible accident survenu samedi après-midi, au dangereux carrefour de **Jenlain**, où M. Léon Carlin, 30 ans, de Valenciennes, fut tué et cinq autres personnes blessées plus ou moins grièvement. L'auteur de cett accident, M. Fernand Hennebutc, chirurgien-dentiste, à Hornu, a été extrait de la maison d'arrêt, hier, pour être entendu par M. de Moissac, juge d'instruction.

Le prévenu a mis cet accident sur le compte de la fatalité. Il avait vu des arbres et croyait que le tournant n'était pas aussi dangereux. Il a omis de dire qu'il roulait à une allure excessive et qu'il n'avait sans doute pas toute son attention fixée sur la route qu'il devait suivre et des précautions qu'il devait prendre.

On est persuadé qu'il causait avec la jeune dame de Framcries qui l'accompagnait et que c'est par inattention ou grosse négligence qu'il vint monter sur le trottoir pour y écraser les paisibles personnes.

Hennebute s'est surtout intéressé au sort de sa clientèle et n'a sans doute pas pensé à la malheureuse veuve et les trois enfants de la victime.

Il est cependant, croyons-nous, couvert pour une somme illimité à une compagnie d'assurance contre les tiers.

Hennebute a réintégré la maison d'arrêt peu après.

LE CONGRÈS DES POMPIERS DU NORD DE LA FRANCE A VALENCIENNES

Nous donnons ci-dessous le programme officiel du Congrès des sapeurs pompiers du Nord de la France, qui se tiendra à *Valenciennes*, les 2, 3 et 4 juillet.

Samedi 2 juillet. — A 21 h. 30 : Retraite aux flambeaux par les sapeurs pompiers de Valenciennes, avec le concours du 43e régiment d'infanterie.

Dimanche 3 juillet. — A partir de 8 h. 30 : Visite du poste permanent, place de l'Esplanade ; à 8 h. 45 : Dépôt d'une gerbe au Monument aux Morts ; A 9 h. : Réunion du Conseil d'administration de l'Union au Théâtre municipal ; A 10 h. : Au Théâtre municipal, Congrès ; A 11 h. 30 : Sur la place d'Armes, manœuvre par le corps des sapeurs pompiers de Valenciennes ; A 11 h. 45 : Place d'Armes, concert par la Société Royale des Fanfares de Pommerœul (Belgique) ; A 12 h. : Réception à l'Hôtel de Ville des délégations ; A 13 h. : Dans les Salons Jallet, banquet officiel.

A 14 h. 30 : Rassemblement pour le défilé.

1er Bataillon : sur la place de la République ; itinéraire : rue de Lille, place d'Armes. Chef de bataillon, M. le capitaine Turenne, commandant les sapeurs pompiers de Le Quesnoy.

Musique de Tournai : Sapeurs pompiers : Tournai, Pommerœul, Ville Pommerœul, Wiers Saint-Ghislain, Abscon, Aubigny-au-Bac, Bantouzelle, Beuvrages, Bruai-sur-Escaut, Cambrai, Englefontaine, Escautpont, Ghissignies, Haulchin, Haspres, Hergnies, Houplines, Louvignies-Quesnoy, Le Quesnoy, Marchiennes, Maresches, Marly, Neuvilly, Péruwelz, Quesnoy-sur-Deûle, Rœulx, Sains-en-Gohelle, St-Souplet, Saulzoir, Sin-le-Noble, Troisvilles, Thiant, Vieux-Reng, Villers-Outréau, Wallincourt, Wargnies-le-Grand.

2me Bataillon : Sur la place Poterne ; itinéraire : rue Salle-le-Comte, rue Saint-Géry, place d'Armes. Chef de bataillon, M. le capitaine Carpentier, commandant les sapeurs pompiers de Cambrai.

Sapeurs pompiers : Lessines, Raucourt, Morlanwetz, Basècle, Jollain-Merlin, Antoing, Armentières, Aubry, Busigny, Berlaimont, Bertry, Condé, Escarmain, Escaudain, Fresnes, Gouzeaucourt, Hérin, La Madeleine, Maing, Maubeuge, Mœuvres, Neuf-Mesnil, Neuville-sur-Escaut, Oisy, Onnaing, Prisches, Quarouble, Raismes, Saint-Python, Saint-Saulve, Saint-Aubert, Thivencelles, Thumeries, Vicq, Wavrechain-sous-Denain.

3me Bataillon : Sur la place Cardon ; itinéraire : rue du Quesnoy, place d'Armes. Chef de bataillon, M. le capitaine Surquain, commandant les sapeurs pompiers de Vieux-Condé.

Sapeurs pompiers : Inchy, Beaumont, Vieux-Condé, Trith-Saint-Léger, Labuissière, Somain, Lourches, Saint-Amand, Solesmes, Anzin, Denain, Hautmont, Comines, Aulnoye.

A 15 h. : Place d'Armes et rue de Famars, défilé des 3 bataillons, avec le concours de la musique du Corps des Volontaires Pompiers de Tournai (Belgique) et de la clique du 43me régiment d'infanterie, présentés par M. le capitaine Yager, commandant les S.P. de Solesmes.

A 15 h. 3 : Place d'Armes, manœuvres et démonstrations. Après les manœuvres, tirage des primes à l'Hôtel de Ville.

A 18 h. : Place d'Armes, concert par la musique du Corps des Volontaires Pompiers de Tournai (Belgique).

A l'issue du concert, grand bal, organisé par les commerçants de la place d'Armes.

Dimanche 3 et lundi 4 juillet, exposition de matériel d'incendie et de secours, place du Marché Couvert.

HORAIRE des TRAINS de la Cie du NORD — Consultez le GUIDE INDICATEUR LOUIS MASSON — LE PLUS COMPLET — LE PLUS PRATIQUE — Couverture rouge — EN VENTE PARTOUT — Lyne-Briger, Imprimeur de Lille

Roubaix

Bureaux : 45, rue de la Gare (Téléphone 9.51) — Dépôt de vente : 78, Grande Rue

LES CONCOURS D'HONNEUR AU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE

Deux journées sont prévues cette année pour les concours d'honneur. La première sera consacrée aux cordes, au piano et au chant ; la deuxième aux instruments à vent, cuivres et bois. Ces concours, créés et dotés par l'Administration Municipale de 800 francs de prix, bénéficient d'importantes primes offertes par Mme Alfred Motte, MM. les Administrateurs du Conservatoire, Maurice Dubrulle, Victor Valentin, Jean Selle, Albert Sonneville, par MM. Albert Prouvost, Charles Huet, Fernand Motte. La Grande Harmonie a tenu également à participer à ces dons, spécialement en ce qui touche le concours des instruments à vent.

Les jurys, selon l'usage, seront composés par MM. les Administrateurs du Conservatoire et des Artistes étrangers à la Ville, de façon à donner aux candidats toute garantie de compétence et d'impartialité.

Celui de la première journée sera présidé par M. Georges Migot, membre du Conseil supérieur de la Musique populaire et du Comité National de propagande pour la musique.

Mlle Marcelle Heuclin, 1er prix de *piano* du Conservatoire de Paris, siégera à ses côtés.

Les candidats violoncellistes auront, en la personne de M. André Lévy, un juge bienveillant et d'une parfaite compétence ; 1er prix de violoncelle du Conservatoire de Paris (1912), il n'a cessé depuis, de jouer en soliste.

M. Ritte, 2e prix de violon du Conservatoire de Paris, professeur au Conservatoire de Douai ; M. Hecquet, premier prix du Conservatoire de Bruxelles et professeur au Conservatoire de Lille, l'assisteront.

Pour le concours de chant, il a été fait appel à Mme Madeleine Caron, fort connue des Roubaisiens.

M. Mahieux, 2e prix de chant, premier prix d'excellence de déclamation lyrique du Conservatoire de Paris, fera également partie du jury de chant.

Autour de ces artistes « spécialisés » se réuniront, M. Filleul, directeur du Conservatoire de Saint-Omer, M. Louvois, directeur du Conservatoire de Calais, et M. Bousquet. Voici d'ailleurs la composition exacte de ces divers jurys :

Piano. — Mlle Marcel Heuclin, MM. Valentin, Isoré, administrateurs du Conservatoire, MM. Filleul, Louvois, Bousquet.

Cordes. — MM. André Lévy, Ritte, Hecquet, MM. Dubrulle, Selle, Lechantre, Dearx, administrateurs du Conservatoire, MM. Filleul, Louvois, Bousquet.

Chant. — Mme Madeleine Caron, M. Mahieux, MM. Dubrulle, Selle, Isoré, Lechantre, A. Sonneville, P. Motte, administrateurs du Conservatoire, MM. Filleul, Louvois, Bousquet.

Ces trois épreuves sous la présidence de M. Georges Migot.

Les candidats seront accompagnés par Mlle Lecomte, accompagnatrice et professeur du Conservatoire.

Il est rappelé que ces concours sont publics et comportent deux séances, l'une commençant 9 heures, l'autre à 14 h. 30.

L'accès de la salle Pierre Destombes est absolument gratuit.

Voici le programme de la journée du 30 Juin, première séance à 9 h. 30, deuxième séance à 14 h. 30 :

Piano. — Morceaux au choix (classique, romantique et moderne) : Madeleine Lepouire, 1er concours (1er prix 1930, classe de Mlle Hordoir) : Adagio et finale de la sonate opéra 10, n. 1, Beethoven ; Kreisleriana, Schumann ; Première valse caprice, G. Fauré. — Roberte Milliot, 1er concours (1er prix 1931, classe de M. Seutin) : Toccata et fugue en ré mineur, Bach ; 3e Ballade, Chopin ; Ondine (Gaspard de la Nuit), Ravel.

Cordes. — Yvonne Coscheteux, 1er concours (1er prix de violon 1930, classe de M. Duhamel) : Concerto en mi (1er mouvement), Bach ; Nocturne en mi bémol, Chopin ; Concerto russe (1er mouvement), Lalo. — Maurice Dekyvère, 1er concours (1er prix 1930, classe de M. Monsuez, violoncelle) ; Concerto en mi bémol (1er mouvement), Boccherini ; L'Abeille, Schubert ; Elégie, Gabriel Fauré. — César Vangermez, 1er concours (1er prix violoncelle 1930, classe de M. Monsuez) : Adagio, Tartini ; La Source, Schumann ; Concerto, Saint-Saëns.

Chant. — Julia Bossut, 2e concours (1er prix 1929, classe de M. Fontaine, mention honorable 1930) : Iphigénie en Tauride, Gluck ; Ta voix ; Tannhauser, Wagner.

Les morceaux imposés sont :

Piano. — **17e Sonate, 3e mouvement,** allegretto, Beethoven ; 4e Ballade, Chopin ; Bourrée fantasque, Chabrier.

Violon. — Chacone, Vitali ; 5e Concerto (1er solo), Vieuxtemps ; Hymne au Soleil (Coq d'Or), Rimski-Korsakof.

Violoncelle. — 3e suite (sans reprise), Bach ; Papillon, Popper ; Burlesque Bazelaire.

Chant. — Le Huron, Grétry ; Impatience, Schubert ; L'invitation au voyage, Duparc.

Ils seront exécutés au cours de la séance de l'après-midi.

Les portes de la salle Pierre Destombes seront fermées pendant l'exécution des morceaux. Toute manifestation est interdite avant la proclamation des résultats.

HALLE FLIPO : Délicieux Hollande 15 Beurre 16.50, extra 18.50 ; Café 17

RENVERSÉ PAR UNE AUTO L'INSPECTEUR DE POLICE ERNEST PALANCHIER S'EST FRACTURÉ LE BRAS GAUCHE

Un accident présentant un certain caractère de gravité, dû à l'imprudence d'un conducteur d'auto, s'est produit, hier après-midi, à 13 h. 50, Grand'Place.

M. Ernest Palanchier, âgé de 53 ans, inspecteur de police, demeurant Sentier du Hutin, au lieu dit « Le Hutin », monté sur sa bicyclette, suivait la Grande-Rue. Arrivé Grand'Place, il obliqua à gauche afin de se rendre au poste central pour y reprendre ses occupations. A cet instant précis, une camionette automobile, conduite par M. Raymond Dislaire, 24 ans, pâtissier, domicilié 64, Grand'Rue, qui suivait l'inspecteur, doubla ce dernier sur la gauche pour gagner le contour Saint-Martin.

Que se passa-t-il exactement à cet instant ? Y eut-il fausse manœuvre, ou le conducteur voulut-il simplement toiser le chef de la police ? On ne sait ! Toujours est-il que la voiture de M. Raymond Dislaire vint couper la route à M. Palanchier et que la poignée gauche du vélo de ce dernier fut accrochée par la portière droite de l'auto.

Par suite du choc et de la poussée de la voiture en marche, l'inspecteur de police perdit l'équilibre et tomba lourdement sur la chaussée. L'automobiliste continua son chemin et ne s'arrêta qu'à une trentaine de mètres du lieu de l'accident.

Pendant ce temps, M. Palanchier s'était relevé et ressentant une vive douleur au coude gauche invita néanmoins M. Raymond Dislaire à l'accompagner au poste central de police, où ce dernier fut interrogé par M. André, commissaire de police du 1er arrondissement. Pour sa défense, l'auteur de l'accident déclara n'avoir pas aperçu la victime, excuse qui laissa le magistrat très sceptique, car M. Palanchier mesure près de deux mètres de hauteur et accuse un poids respectable.

M. les docteur Delmas, mandé aussitôt, vint prodiguer les soins nécessaires au blessé et releva une fracture du coude gauche ainsi que des plaies contuses au front et au côté gauche de la figure. Afin de pouvoir se prononcer exactement sur l'importance de la fracture, M. Palanchier fut conduit à la clinique Descarpentries, où il fut procédé à la radiographie du membre blessé. L'examen permit d'établir qu'il y avait fracture de l'olicrane et de l'épicoudyle gauches. Deux mois de repos, sauf complications ont été prescrits à la victime qui fut ensuite reconduite à son domicile.

L'annonce de cet accident a produit une profonde émotion parmi les membres de la famille policière roubaisienne, car tous, indistinctement, aiment leur chef, qui les accueille toujours paternellement tout en leur donnant des conseils éclairés.

LA BOURSE - LILLE
Durant les vacances
APÉRITIF offert gracieusement avec les repas.
Cadre charmant, Concert le soir

LES CRÉANCIERS DE THÉMIS

Jean-Baptiste Laplaud, 44 ans, représentant de commerce, domicilié 41, rue Galvain, a été appréhendé par l'agent de sûreté Devoghe, hier, vers 6 heures, tandis qu'il passait rue Pellart. Cet individu était recherché en vertu d'un extrait de jugement du tribunal correctionnel de Lille, en date du 6 mai 1932, le condamnant à deux mois de prison et à une amende de 25 francs pour abus de confiance.

Laplaud a été déféré au parquet de Lille.

LA BRADERIE MONSTRE DES COMMERÇANTS DE L'ÉPEULE - ALOUETTE

Le samedi 2 juillet, une vente-réclame exceptionnelle se déroulera dans ces deux importantes artères. Les sacrifices qui seront consentis, la rivalité commerciale, permettront à notre population de s'offrir le luxe d'achats à des prix dérisoires. — Cette braderie commencera à 10 h. et se terminera à 18 heures.

A cette occasion, la Maison Delemolte (Papiers Peints, 36, rue de l'Epeule) consentira le 2 juillet une remise exceptionnelle de 10 %, malgré les prix réellement bas pratiqués actuellement.

UNE COLLISION AVENUE JEAN-JAURÈS

Une automobile des établissements Hannart, de Wasquehal, pilotée par le chauffeur Eugène Tachou, 29 ans, demeurant 100, rue de Lille, à Wasquehal, suivait hier, à 7 h. 50, l'avenue Jean-Jaurès, en direction de Roubaix.

Arrivé à l'angle de l'avenue Jussieu, le véhicule fut pris en écharpe par la voiture que conduisait M. Pierre Olive, 27 ans, mécanicien, domicilié 364, rue Verte, à Croix, qui débouchait de l'avenue ussieu. Par suite du choc, l'auto des établissements Hannart fut déportée sur la gauche de la chaussée. Il n'y eut, heureusement, aucun accident de personnes et tout se borne à des dégâts purement matériels de part et d'autre.

M. Monnié, commissaire de police du 2e arrondissement, a ouvert une enquêet pour établir les responsabilités de cet accident.

LILLE
BELLEVUE
Aujourd'hui Mercredi, Lilian GYENES et ses 20 Dames Tziganes
Apéritif : de 12 h. 15 à 13 h. 15
Après la Bourse : de 17 à 18 heures et de 18 h. 30 à 19 h. 30. — Le soir : de 21 h. 30 à 23 heures.
0345

ENTRE TRAM ET CAMION-AUTOMOBILE

Un léger accrochage s'est produit hier, à 14 h. 20, à l'entrée de la rue du Général-Sarrail. Un gros camion-automobile, appartenant à M. Delavalandre, entrepreneur de transports, avenue Grammont, à Rouen (Seine-Inférieure), conduit par le chauffeur Alfred Allart, domicilié rue de la République, à Elbeuf (S.-I.), venant de la Grande-Place, pénétrait rue du Général-Sarrail.

Au même instant, un tram D.-J., conduit par le wattman Charles Declercq, arrivait en sens inverse. Comme en cet en droit la voie fait un léger coude, le tramway obliqua fatalement sur la gauche et la main courante arrière accrocha, au passage, la carrosserie du camion-automobile.

Un embouteillage se produisit aussitôt, mais heureusement, après quelques minutes de manœuvres, la chaussée put être débarrassée, ce qui permit à la circulation de reprendre son cours normal. Il n'y eut aucun accident de personnes. Légers dégâts matériels aux deux véhicules.

Une enquête est ouverte.

BOCK MEYERBEER Marque déposée. ....Goûtez-le

QUI A PRIS LE VÉLO ?

Au cours de la soirée de lundi, vers 21 heures, M. Achille Delanghe, 43 ans, journalier, demeurant rue Decrême, cour Roussel-Bury, 9, déposa sa bicyclette contre la façade d'un établissement de l'avenue Paul-Lafargue. Quelques instants plus tard, lorsqu'il voulut reprendre possession de sa machine, il eut la désagréable surprise de constater sa disparition.

Ne sachant sur qui porter ses soupçons, il alla conter sa mésaventure à M. Monnié, commissaire de police du 2e arrondissement, qui a ouvert une enquête. Le service de la sûreté a été chargé de rechercher l'auteur de ce vol.

MAUVAISE RENCONTRE

L'automobile pilotée par M. Adolphe Vanppotelbeck, demeurant 33, avenue Gambetta, à Croix, s'est rencontrée, hier, à 19 h. 30, à l'angle de la Grande-Rue et de la rue Pauvrée, avec celle conduite par M. Léon Dewispelaere, employé, domicilié 83, rue d'Hem, à Roubaix. Dégâts matériels.

RÉSULTAT D'ADJUDICATION

Hier, à 11 h., a eu lieu, à l'Hôtel de Ville, une adjudication à forfait pour l'attribution du deuxième lot concernant la construction de la Bourse du Travail, 76, 78 et 80, boulevard de Belfort. Ce lot, comprenant les travaux de menuiserie en bois et quincaillerie a été attribué à M. Emile Deffrennes, rue d'Angleterre, à Tourcoing, pour le prix forfaitaire de 103.000 francs.

LA MÉDAILLE D'ARGENT DES BELLES ACTIONS A M. BENOIT DAUTUN

Nous apprenons que M. Benoit Dautun, commissaire de police, chef de la sûreté, vient de se voir décerner la médaille d'argent des belles actions en récompense du courage dont il fit preuve lors de l'arrestation des bandits Ovaere et Kristiaens.

M. Dautun, commissaire hors classe, 2e échelon, est à Roubaix, depuis le 11 septembre 1930.

INTERRUPTION DE LA CIRCULATION BOULEVARD DE FOURMIES

En raison des travaux de restauration de la chaussée pavée du boulevard de Fourmies (partie comprise entre la place de l'Avenir et l'avenue Alfred Motte), il y a lieu de prendre toutes mesures utiles, afin de prévenir tout accident et faciliter ainsi, l'exécution desdits travaux. A cet effet, M. le Maire a pris l'arrêté suivant :

« La circulation des voitures et cycles de toutes sortes est interdite jusqu'au 16 juillet inclus, dans le boulevard de Fourmies (partie comprise entre la place de l'Avenir et l'avenue Alfred Motte).

» Pendant ce laps de temps, cette circulation sera déviée par les rues Rubens, Linné et avenue Gustave Delory. »

L'EXPOSITION P. MONTEZIN

Le remarquable « Salon » qui, en ce moment, groupe aux « Galeries Dujardin » un lot important de très belles toiles du maître, reçoit, journellement, la visite de nombreux fervents de ce bel artiste.

Cependant, désireux de faire œuvre de vulgarisation, le comité d'organisation vient de prendre une décision qui sera unanimement approuvée :

Dès ce jour, les élèves de toutes les écoles de la ville : primaires, supérieures, techniques, Beaux-Arts, seront admis gratuitement à l'exposition, sous la réserve d'y venir en groupe et sous la conduite de leurs éducateurs. Ce sera pour la jeunesse studieuse une excellente leçon d'art.

Le coût de l'entrée à l'exposition, pour le public, est fixé à deux francs, au bénéfice des chômeurs. Admission gratuite pour les enfants au-dessous de 15 ans, accompagnés de leurs parents.

L'exposition Montézin demeure ouverte, chaque jour, jusqu'au 5 juillet inclus.

FRÉQUENTATION SCOLAIRE

La commission scolaire s'est réunie dimanche à la mairie, sous la présidence de M. Charlier, Inspecteur de l'Enseignement primaire, pour entendre les explications des pères de famille convoqués au sujet du peu d'assiduité en classe de leurs enfants. Après audition, elle a décidé de procéder à l'affichage, à la porte de la Mairie, des noms de MM. Crispyn Antoine, rue des Longues Haies, 140, cour Mulliez, 4 ; Degrève Léon, rue Pierre-de-Roubaix, 124 ; Henault Georges, boulevard de Metz, 105 ; Seya Adolphe, rue Jean-Macé, 61 ; Collier Estelle, rue des Ogiers, cour Dhailuin, 21 ; Hoornaert Hélène, rue des Longues Haies, 113, dont les enfants fréquentent irrégulièrement la classe.

CONCOURS DE CHANT, DE DÉCLAMATION ET DE THÉATRE DU 14 JUILLET

L'organisation rappelle une dernière fois aux concurrentes et concurrents que la clôture des inscriptions aura lieu jeudi 30 juin, à 19 h., au bureau du Secrétariat, porte 20.

Passé ce délai, et quel que soit le motif invoqué, aucune inscription ne sera retenue.

COMITÉ OFFICIEL DES FÊTES DU FONTENOY

Le Comité rappelle aux intéressés ayant versé leur cotisation 1932, que les inscriptions pour les jeux accordés à l'occasion des grandes fêtes des 14 et 15 soût, seront closes jeudi 30 juin, à 21 h. Passé cette date aucune demande ne pourra être prise en considération. Se faire inscrire au Secrétariat, 79, rue de Blanchemaille.

UNE MAGNIFIQUE SOIRÉE AU PROFIT DES CHOMEURS

Le dimanche 3 juillet, dans la salle des fêtes du « Foyer municipal d'éducation ouvrière » (Sport Ouvrier), rue Jules-Guesde, sera donnée, en matinée, à 16 h. 30, la belle pièce d'Erkmann Chatrian, « Les Rantzau », où l'amour plus fort que la haine.

Cette très belle soirée est donnée au profit des soupes populaires pour chômeurs, organisées au restaurant de la Solidarité, 106, boulevard de Belfort. Prix des entrées : 5, 3 et 2 francs.

L'Harmonie de la Solidarité prêtera son gracieux concours à cette œuvre de bienfaisance.

MÉDAILLES MILITAIRES

Pour faits d'armes accomplis pendant la guerre ou durant diverses campagnes, un certain nombre de nos concitoyens viennent de recevoir la médaille militaire.

On relève les noms de MM. Simon Désiré, rue Decrême, cour Bulteau ; Paul Cordonnier, 25, rue Notre-Dame ; Georges Péan, 19, rue Louis-Décottignies ; François Vanlierde, 87, rue de Tournai ; Julien Bourdez, 103, rue de l'Ouest, cour Becquart ; Jules Delannoy, 64, rue Jouffroy ; Robert D'Halluin, 75, rue Jouffroy ; Emile Desbonnets, 26, rue Réaumur ; Léopold Vinckier, 25, rue Bernard ; Pierre Blyneert, 118, rue de l'Epeule ; Pierre Parent, 7, rue des Sept-Ponts, cour Masure, 30.

Ces récompenses, qui viennent à des braves, seront accueillies favorablement par les amis de chacun d'eux ; elles sont le juste tribut de l'armée, apporté à ceux qui lui ont apporté le meilleur d'eux-mêmes.

Sociétés et Comités

PHILHARMONIQUE DU JEAN GUISLAIN. — Aujourd'hui mercredi, à 20 h. 15, répétition générale. Dernières instructions pour la sortie de dimanche 3 juillet.

ORPHÉON DES A.C. ET SOLDATS. — Jeudi, à 17 h. 30, répétition générale des chœurs qui seront chantés à Ostende à la fête des Fabricants.

CERCLE ORPHÉONIQUE « LES XL ». — Aujourd'hui mercredi, à 19 h. 30, au local, répétition générale.

SOCIÉTÉ D'ÉPARGNE « L'AVENIR DU NOUVEAU-ROUBAIX ». — Le remboursement de l'argent aura lieu samedi 2 juillet, de 18 à 21 h.

POIDS ET HALTÈRES. — Union Roubaisienne des Sports Athlétiques. — Aujourd'hui mercredi, à 19 h. 30, au Gymnase Sannier, 22, rue Jeanne d'Arc, à Roubaix, le champion Dumoulin Marcel, au cours de son dernier entraînement avant son départ pour Los-Angelès, tentera de battre ses records. Les « as » Véréken, recordman de France ; Delbarre Henri, Blondeau Paul, Duvivier Pierre et Ghévaert, entraîneront leur camarade dans ses tentatives, qui seront couronnées de succès. L'entrée est libre, nombreux seront les amateurs qui viendront encourager le sympathique athlète.

CLUB SYMPHONIQUE DE L'EPEULE. — Ce soir, répétition générale à 19 h. 30. Programme du Concert-Apéritif de dimanche 3 juillet à 11 h. au Colisée.

SOCIÉTÉS SPORTIVES

Football. — Supporters « Allez Excelsior ». — Jeudi 30 juin, à 19 h. 30, réunion du Comité et des présidents et secrétaires des sous-sections, au siège, Café Deiys. Ordre du jour : Fêtes des 23 et 24 juillet prochains.

FOOTBALL —. **Société de Football**, 187, Bd de Mulhouse. — Réunion générale des Sociétaires mercredi 29 juin, à 19 h. 30, au siège. Le comité compte sur la présence de tous les membres.

JEUX DIVERS

Tir la Perche. — Le tir à l'arc à la perche comptant pour la finale de la « Coupe Charles Droulers » a eu lieu lundi sur la perche des « Amis Réunis », au stand du Tir National.

A 18 h. 30, M. Emile Glorieux, secrétaire des Amis Réunis rappela l'origine de la Coupe. Le tir commença aussitôt et fut très animé.

Les Francs-Tireurs Roubaisiens ne surent vaincre la malchance et laissèrent prendre l'avantage par les Amis Réunis.

La récapitulation des points donna les résultats suivants : Amis Réunis, 37 p. ; Francs-Tireurs Roubaisiens, 30. Les Amis Réunis emportent donc pour la 1re année la Coupe Charles Droulers.

Les meilleurs tireurs furent : Chez les Amis Réunis : Desmuyter, 7 p. ; Vandehove et Dupire, 5. Chez les Francs-Tireurs Roubaisiens : Eeltige et Desmet, 5 points.

Tous se séparèrent après avoir pris rendez-vous pour lundi 4 juillet, à 18 h. 30, au stand du Beau Chêne pour tirer le « Challenge Emile Deroubaix ». La finale de ce Challenge aura lieu au stand du Tir National lundi 18 juillet, à 18 h. 30.

Une magnifique œuvre mutualiste

C'est le sanatorium de Sailly-lez-Lannoy qui, inauguré il y a six mois est maintenant au complet

Les mutualistes roubaisiens sont gens pratiques et réalisateurs : l'œuvre que l'Union des Sociétés de Secours Mutuels des cantons de Roubaix et Lannoy a réalisée à Sailly, en est une preuve tangible.

En 1908, ils songeaient déjà à la construction d'un sanatorium de cure pour tuberculeux.

En 1928, l'idée se cristallisait, et l'on décidait d'édifier l'établissement de Sailly.

En avril 1930, la première pierre en était posée.

Le 8 novembre 1931, M. Blaisot, alors ministre de l'Hygiène et de la Santé publique, inaugurait le sanatorium au cours d'une journée de brillantes festivités.

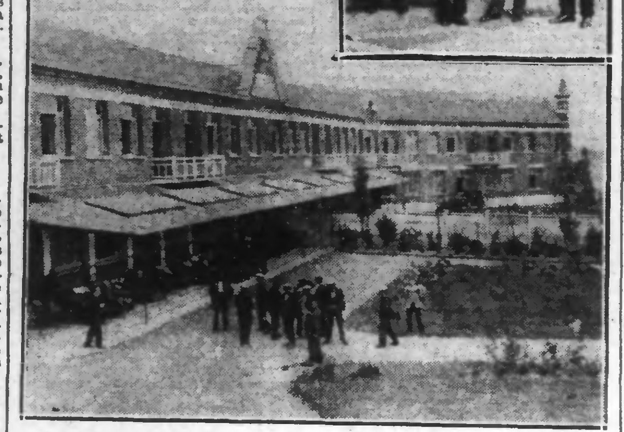

En haut : Les animateurs de l'Œuvre MM. le docteur LEBORGNE, DEGAND, CHRÉTIEN et DELESALLE, pharmacien — **En bas** : la façade Sud du Sanatorium.

Nous voici en fin juin et toutes les chambres de l'établissement hospitalier sont maintenant occupées...

DES ANIMATEURS

Cette sèche énumération de dates dit mieux que tout la valeur du travail accompli par les mutualistes de la région. Elle dit surtout l'opiniâtreté de ceux qui furent les animateurs, nous avons nommé MM. Degand, président de l'Union des Sociétés Mutualistes des deux cantons ; Chrétien secrétaire et les membres du Conseil d'administration.

Dut leur modestie en souffrir, il nous faut bien dire tout de même que M. Degand donne au sana, qu'il considère un peu comme son œuvre, une grande partie de son temps et qu'il y sacrifie même souvent ses intérêts personnels ; que M. Chrétien, en dehors de ses absorbantes fonctions de chef de service à l'Hôpital de Roubaix, vient à Sailly, sa journée finie, assurer le secrétariat de l'œuvre.

Ils trouvent dans le travail accompli une haute satisfaction morale et l'on comprend la légitime fierté qu'ils éprouvaient, ces jours derniers en nous pilotant dans les divers services du sana, en nous faisant admirer tout ce qui y a été réalisé de beau et de bien.

UN AMÉNAGEMENT MODERNE

Nous avions déjà parcouru le vaste établissement, mais ce nous fut une surprise nouvelle que de le voir complètement aménagé et parfaitement outillé.

Dans les deux pavillons hommes et femmes, 41 lits sur 42 sont actuellement occupés, une partie d'entre eux appartiennent aux organisations mutualistes de notre région, le reste du contingent a été envoyé par les services départementaux qui, en raison de l'apport financier de l'Etat, se sont réservé un certain nombre de lits.

Le premier pensionnaire est entré le 21 janvier de cette année et le nombre des journées de malades s'élève actuellement à 1.284.

Le service médical est assuré par le Docteur Leborgne, qui met au service du sana tout son dévouement ; le service radiologique, par le Docteur Bailleul, de Roubaix. Enfin, M. le Professeur agrégé Legrand, de Lille, s'y intéresse tout particulièrement et en sa qualité de conseiller scientifique, s'y rend assez souvent. On voit que toutes garanties sont ainsi données aux malades.

DES MÉTHODES PARFAITES

« Précisez bien, nous dit le Docteur Leborgne, que notre maison n'est ouverte qu'aux tuberculeux curables et que, en en raison de ce règlement, un filtrage très sévère est opéré à l'entrée, nous refusons impitoyablement les malades trop gravement atteints.

» Notre rôle ici, consiste à permettre à des malades curables de se rétablir, grâce à un régime judicieux, grâce surtout à une cure de repos dont l'efficacité s'est révélée considérable ».

Un service de fiches parfaitement tenues à jour, nous en a donné la preuve flagrante. On y suit l'amélioration de l'état des malades, on y constate des accroissements réguliers de poids, variant entre 3 et 6 kilos par mois ; bref, on y voit des choses extrêmement rassurantes.

« Ajoutez encore à cela, nous dit M. Leborgne, que nous sommes parfaitement outillés et que nous faisons également du pneumothorax... et puis, nous n'en sommes qu'à nos débuts et nous perfectionnons encore sans relâche... ».

Ce fut ensuite une rapide promenade à travers le vaste établissement, où règne la propreté la plus stricte, parmi les coquettes salles à manger, dans les salles de jeu, salles de réunion, etc...

De tout l'immeuble, se dégage une impression de netteté et de confort, qui s'agrémente encore lorsqu'on arrive dans le jardin excellemment entretenu et où la vue s'égaye de parterres fleuris et parfumés.

Une visite du sana de Sailly est une excellente chose, elle fait honneur à ceux qui concurent l'idée de l'établissement et à ceux qui continuent de l'animer.

A. B.

Aux Epiceries DUFAUX Frères
FORMIDABLE VENTE RÉCLAME
GRACIEUSEMENT il sera offert :
UN JOLI SAC PLAGE à tout acheteur de 1 kilo de nos DÉLICIEUX CAFÉS
UN GROS MORCEAU DE SAVON 72 % ou » de 500 gr.
UNE BONNE BOITE DE SARDINE « FLORA » de café

ETAT CIVIL

Naissances : Emilienne Meuris, rue Decrême, 26, née Bd de Cambrai, 60 ; Christian Mestre, rue Jouffroy, 124 ; Maurice Delmé, rue J.-Guesde, cour Desmettre, 5 ; Jean Picavet, de Lys-lez-Lannoy, née Bd de Cambrai, 60 ; Alfred et Jacques Kints, rue du Pile, cour Cruppelandt, 8 ; Francis Lemyze, rue Chanzy, 45 bis.

Publications : Pierre Carton, maçon, rue Brame, 17 et Madeleine Spriet, tisserande, à Wattrelos ; Maurice Morelle, employé, rue du Havre, 9 et Suzanne Vercruysse, s. p., à Tourcoing ; Henri Desmazure, mécanicien, rue St-Charles, 4 et Mireille Verspecht, bobineuse à Leers ; Louis Demyttenaere, cordonnier, rue Jules-Guesde, imp. Ingouville, 30 et Juliette Doutreligne, piqûrière, rue de Beaurewaert, 125 ; Clude Cuveiler, industriel à Lille et Bernadette Toulemonde, s. p., rue de Lille, 57 ; Gustave Sévrin, coiffeur, rue de la Vigne, 55 et Carmen Lucas, piqûrière, rue du Moulin, 46.

Décès : Paul D'Halluin, 45 ans, rue St-Roch, 81 ; Angèle Declercq, épouse Roger, 54 ans, de Wasquehal ; Wladislawa Kaczmarek, 11 jours, Grande-Rue, 314 ; Pauline Stalens, veuve Poppe, 76 ans, rue de Naples, 37 ; Céline Tiberghien, veuve Lambaere, 78 ans, rue de Leuze, 25 ; Eudoxie Delbaut, 53 ans, rue du Luxembourg, cité Saint-Louis, 4.

Pompes Funèbres Génles, 49, r. Sébastopol Rx. Organ. complète de Convois. T. 306

WATTRELOS

La Fête des Ecoles. — Voici les résultats du tirage de la tombola de la Fête des Ecoles :

Numéros 17322, une machine à coudre ; 8607, une machine à laver ; 2954 un réchaud à gaz ; 15427, une armoire toilette ; 10484, un service verres ; 3335 un réveil ; 8869, bouilloire cafetière, pot ; 14150, parapluie femme ; 16587, parapluie homme ; 3803, moulin à café ; 13770, une canne ; 16154, seau et broc ; 11017, une cafetière ; 17703, une brosse cheveux ; 9382, une lessiveuse ; 6014, un réveil ; 14610, un seau à biscuits ; 6401 seau et broc ; 6972, seau et broc ; 4677, Tête à tête ; 18678, coupe à fruits ; 10382 une lessiveuse ; 14859, six cuillères à café ; 8209, six cuillères à café ; 5918, cinq casseroles ; 14316, un rouleau tapisserie ; 16383, une parure lingerie ; 3395, une ondulation indéfrisable ; 2981 25, fr. de marchandises ; 1308, un service à salade ; 5255, un banjo ; 7185, six cuillères à café ; 7658, un service lavabo ; 3124, une toile cirée ; 14855, un plat à verres ; 6328, une brosse appartement ; 7815 et 3098, un livret de caisse d'épargne ; 7982, une posture ; 772, un corset et un tablier ; 5148 et 16879, un abat jour ; 13013, service poivre et sel ; 17247, deux livres ; 14683, vaporisateur et flacon ; 5619, 15 fr. de marchandises ; 13145, 15 fr. de marchandises ; 2136, un seau émaillé ; 2187, une bassine galvanisée ; 14028, un pique fleurs ; 667, un saladier ; 18109, un seau galvanisé ; 1465, une bouteille de champagne ; 3573 et 12345, un livre ; 5565, un panier à desservir ; 8703, une robe bébé ; 17200, un tablier noir écolier ; 6938, deux bouteille mousseaux ; 12875, 4864, 14478, 17914 8778, 2901, 11291, 8683, 14078, 8293, une culotte garçon.

Les lots peuvent être retirés tous les jours de 17 h. 30 à 19 h. 30 chez M. Jules Delcroix-Dheedene, 15, Grand'Place à Wattrelos.

Voici d'autre part les résultats du jeu de javelot de la Fête des Ecoles : 1er prix, 30, à M. Picavet (Vossart) ; 2e, 20 fr. à M. Albert Vossart ; 3e, 15 fr. ; à M. Picavet (Vossart) ; 4e prix, 10 fr. à M. Florin (Vossart) ; 5e prix, 10 fr., M. Picavet (Vossart) ; 6e, 5 fr. à M. Picavet (Vossart) ; 7e, 5 fr. à M. Desbonnets (Vossart) ; 8e 5 fr. à M. Desbonnets (Vossart).

La Fraude. — Des douaniers de la brigade de Wattrelos ligne ont arrêté aux maisons Delplanque François Debaisieux, 4 ans, peintre en bâtiments, demeurant à Mouscron, 23, rue de la Filature, qui portait 17 kilogs de tabac.

Nanti d'un procès-verbal pour infraction à un arrêté d'expulsion, le fraudeur a été transféré à Lille par les soins de la gendarmerie.

Cortège de la fête nationale. — Les sociétés diverses (cyclistes, archers, boulistes, cartes, sociétés d'épargne, de secours mutuels, etc...), composées d'au moins vingt membres qui désirent prendre part au cortège, doivent se faire inscrire à la mairie, bureau du Secrétariat, (2e guichet).

Une prime de présence de 40 francs sera accordée à chaque société.

En outre, six primes d'une valeur de 600 francs seront tirées au sort à l'issue du cortège. 1re prime : 200 fr. ; 2e prime : 150 fr. ; 3e prime : 100 fr. ; 4e prime : 75 fr. ; 5e prime : 50 fr. et 6e prime : 25 francs.

Lotissement de terrain. — Le Maire informe ses administrés qu'une enquête est ouverte sur le projet de lotissement de terrain rue Carnot, présenté par M. Haustrate. Le projet susvisé avec les pièces à l'appui sera déposé à la mairie, bureau des Travaux, jusqu'au 5 juillet, de 8 à 16 heures.

A l'expiration de ce délai, le Commissaire-enquêteur désigné à cet effet par M. le Préfet recevra à la mairie les observations qui pourraient être faites.

Votre eczéma disparaîtra.

Reprenez confiance, vous qui depuis longtemps, peut-être, avez tout essayé pour guérir votre eczéma ! La pommade Cadum en vient aisément à bout, et rapidement dans la plupart des cas. Vous ressentirez un soulagement immédiat dès la première application. En quelques semaines de traitement vous verrez le mal disparaître comme par enchantement. La pommade Cadum est un remède efficace et économique. Vous pouvez l'employer contre toutes les affections de la peau. Elle calme toujours les démangeaisons les plus rebelles.

POMMADE CADUM

Consultations de nourrissons. — Jeudi, à 9 heures, à l'école de filles de la rue de Tourcoing, et à 14 h. 30 à l'école de la rue de la Baillerie.

Vaccinations antivarioliques. — Jeudi, à 10 heures, séance gratuite à l'école de filles de la rue de Tourcoing et à 16 h. à l'école de garçons de la rue de la Baillerie.

Il est rappelé aux parents que la vaccination est obligatoire pour les enfants au cours de la première année, de la dixième et de la vingtième année.

Fraternelle des Combattants. — L'inscription pour l'excursion du 17 juillet à Notre-Dame de Lorette reste ouverte jusqu'au samedi 2 juillet, à 17 h., dernier délai.

Comité des fêtes du Plouys. — Réunion de tous les commerçants des quartiers du Plouys, du Nouveau Riche et du Nouveau Monde, le jeudi 30 juin, à 20 h., chez M. Deprost, au Plouys.

Ordre du jour : Dispositions à prendre en vue de la ducasse du Plouys.

Sporting-Club Wattrelosien. — Aujourd'hui, mercredi à 20 h. réunion de Commission au siège, Café Dellemmes. Présence obligatoire pour les commissaires. Ordre du jour important. Réunion générale du 3 juillet. Les membres ou amis du Sporting désirant faire partie de la Commission 1932-1933 sont priés d'assister à la réunion sus-visée pour leur pose régulière de candidature.

CROIX

Mort subite. — Hier, vers 15 h. 30, Mme Maurice Mafille, née Laure Descarpentries, 44 ans, est morte subitement d'une embolie au cœur, en son domicile du boulevard Zola.

La défunte était l'épouse du pasteur de l'église évangélique et la mère d'une nombreuse famille.

Les prochaines fêtes des quartiers de la Grand'Place et de la Gare. — Ainsi que nous l'avons annoncé, de grandes fêtes doivent se dérouler les 13, 14 et 15 août, dans les quartiers de la Place et de la Gare, et parmi les manifestations prévues, le Comité n'a pas oublié les enfants.

Ils sont invités à la retraite aux flambeaux, le samedi soir, où ils recevront une friandise en même temps qu'un billet de participation pour le grand lâcher de ballons qui aura lieu à l'issue du concert-apéritif du dimanche.

Une brillante tombola dotée de nombreux lots, aura lieu ensuite.

Colonie scolaire de la Forêt de Mormal. — L'inscription complémentaire pour la colonie scolaire aura lieu aujourd'hui jeudi, bureau des Ecoles, Hôtel de Ville, de 10 h. à midi. Les parents qui désirent faire profiter leurs enfants des bienfaits d'une cure d'air de trois semaines en forêt, dans le site merveilleux de l'Avesnois, peuvent se présenter aux jour et heure et lieu indiqués ci-dessus, munis du livret de mariage.

Musique Municipale. — Ce soir, à 20 h. précises, répétition générale ; communications pour dimanche prochain, fête de l'Epeule.

Harmonie « Les Intimes ». — Ce soir à 20 h., répétition générale au siège.

Nouveaux médaillés militaires. — Dans la dernière promotion de médailles militaires, on relève les noms de plusieurs Croisiens : MM. Henri Verstraeten, 1, rue du Tonkin ; Alber Bauffe, 6, rue de l'Ouest ; Albert Carette, 62, rue Blanche ; Jean Van de Vyver, 110, boulevard Emile-Zola.

Ces distinctions, depuis longtemps attendues, honorent leurs bénéficiaires, qui méritent les félicitations de chacun.

WASQUEHAL

Les Fêtes de Bienfaisance du Capreau. — Ces fêtes annuelle de bienfaisance qui se dérouleront dans le quartier du Capreau les 9, 10, 11 et 14 juillet.

Elles commenceront samedi par une grande braderie et dans la soirée, grand cortège carnavalesque doté de 150 fr. de prix aux plus beaux costumes ou groupes et distribution de gâteaux et chocolats aux enfants y participant.

Le dimanche, grande fête foraine, attractions nombreuses et jeux divers au bénéfice de l'œuvre des petits ménages. L'après-midi, réception de l'Harmonie «La Jeune France», défilé de la section de gymnastique de l'Amicale du Capreau. Fête champêtre dans les jardins de M. Décottignies. Productions gymniques et grand concert musical par l'Harmonie de Wasquehal.

Pour la journée du lundi, le programme est encore bien copieux. Dans la matinée, distribution de gâteaux et chocolat aux enfants du quartier. Prise en auto-car des vieillards des petits ménages du Capreau et du Centre. Réception des petits ménages du Capreau et du Centre. A 14 h., grand banquet traditionnel sous la présidence de M. Détailleur, Maire, à la salle des Fêtes du Capreau. Ce banquet est offert par la commission organisatrice aux Petits ménages de la commune. Dans la soirée, grand bal roulant.

La fête se clôturera le jeudi 14 juillet par de grands concours pour enfants avec 200 fr. de prix en jouets. Ils auront lieu dans la matinée : pour les fillettes, concours de grimaces ; pour les garçons : courses de trottinettes et courses au cerceau.

A 11 h. au rond-point du Capreau, sera tirée la tombola offerte gratuitement aux détenteurs du programme officiel et dont le gros lot est une bicyclette d'une valeur de 450 francs et autres lots nombreux et importants.

La Foire aux Plaisirs de St-Nicolas. — La Foire aux Plaisirs du Patronage St-Nicolas s'est terminée lundi soir par le tirage de la tombola gratuite offerte aux porteurs du programme des deux journées. Voici les numéros gagnants :

Le No 1714 gagne un Moïse ; 1806, un vélo ; 1787, un service de table ; 561, une coupe de tissu. — Ensuite :

2812	1567	2439	2901	2817	118		
2622	1641	2039	190	964	2591	2834	
563	1318	1505	1932	1892	2981	1818	
2781	2942	2950					

Pour les lots, s'adresser rue Jean-Bart avant le 30 juillet.

A al Jeune France. — Jeudi, à 19 h., cours gratuit de solfège au siège de l'Harmonie « La Jeune France », 6, rue Pasteur, où les parents peuvent présenter les nouveaux élèves aux professeurs chargés de ces cours.